



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 avril 2000

Original: français

**Assemblée générale
Cinquante-quatrième session**

Point 116 b) de l'ordre du jour

Questions relatives aux droits de l'homme :

**questions relatives aux droits de l'homme, y compris
les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif
des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

**Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année**

**Lettre datée du 12 avril 2000, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne au nom de l'Union européenne sur le Cambodge : création d'un tribunal chargé de juger les Khmers rouges, publiée le 10 avril 2000 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 116 b) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Représentant permanent adjoint du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nuno **Brito**

**Annexe à la lettre datée du 12 avril 2000,
adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Portugal
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original: anglais et français]

**Déclaration de la présidence de l'Union européenne
au nom de l'Union européenne sur le Cambodge :
création d'un tribunal chargé de juger les Khmers rouges,
publiée le 10 avril 2000**

L'Union européenne se félicite de la reprise du dialogue entre les Nations Unies et les autorités cambodgiennes au sujet du projet de création d'un tribunal chargé de juger les Khmers rouges.

L'Union européenne suit attentivement le processus devant conduire aux procès. Elle rappelle que le tribunal devrait répondre aux normes internationales en matière de justice, d'équité et de respect de la légalité et bénéficier du soutien des Nations Unies.

L'Union européenne appuie sans réserve les Nations Unies et les autorités cambodgiennes dans les efforts qu'elles déploient pour essayer de parvenir rapidement à un accord.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.
